



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Schéma français d'évaluation et de certification de la sécurité des technologies de l'information

CERTIFICAT ANSSI-CC-2021/19v2

Ce certificat est associé au rapport de certification ANSSI-CC-2021/19v2

ChipDoc v3.1 on JCOP 4 P71 in ICAO EAC (1&2) with PACE configuration version 3.1.6.52

Développeur : NXP SEMICONDUCTORS
Commanditaire : NXP SEMICONDUCTORS
Centre d'évaluation : THALES/CNES

Critères Communs version 3.1, révision 5

EAL5 Augmenté
(ALC_DVS.2, AVA_VAN.5)

conforme aux profils de protection :

**Machine Readable Travel Document with « ICAO Application »,
Extended Access Control with PACE, version 1.3.2, BSI-CC-PP-0056-V2-2012-MA-02**

**Machine Readable Travel Document using Standard Inspection Procedure with PACE,
version 1.0.1, BSI-CC-PP-0068-V2-2011-MA-01**

Date de validité : 3 juin 2026

Paris, le 28 septembre 2022

Le directeur général de l'Agence nationale
de la sécurité des systèmes d'information

Guillaume POUPARD

[ORIGINAL SIGNE]



Dans le cadre du CCRA, ce certificat est reconnu au niveau EAL2.

Le produit, objet de cette certification, a été évalué par THALES/CNES sis en France en appliquant la *Common Methodology for Information Technology Security Evaluation*, version 3.1, révision 5, conforme aux Critères communs, version 3.1, révision 5.

Ce certificat s'applique uniquement à cette version spécifique de produit dans sa configuration évaluée. Il ne peut être dissocié de son rapport de certification complet. L'évaluation a été menée conformément aux dispositions du SOG-IS, du CCRA et du schéma français. Les conclusions du centre d'évaluation, formulées dans le rapport technique d'évaluation, sont cohérentes avec les preuves fournies.

Ce certificat ne constitue pas en soi une recommandation du produit par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information et ne garantit pas que le produit certifié soit totalement exempt de vulnérabilités exploitables.